

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 8 (1978)
Heft: 1

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE

Pour la Vieillesse

Au Val-de-Travers

Hil y a, en Suisse comme ailleurs, des régions qui ne «bougent» guère, qui ont le génie de la pérennité. Quand j'étais gosse, j'allais rendre visite à mes grands-parents maternels qui habitaient Travers. Aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, je retrouve le Travers que j'avais connu alors, la maison familiale, son jardin touffu, et au fond du jardin le petit kiosque-chalet qui abritait mes jeux d'enfant. Travers, Couvet, Fleurier... Quelques grandes bâtisses modernes mises à part, rien n'a changé, ou presque rien. Certes, la route cantonale passait jadis devant le cimetière de Travers. Elle longeait ce lieu maudit, le Loclat, où tant de malheureux désespérés se sont précipités dans un gouffre qu'on disait sans fond.

Dans ce Val-de-Travers qui s'étend sur 22 km, de Noirague aux Verrières et à la Côte-aux-Fées, les hivers sont longs, rigoureux, et les distractions rares. On reste volontiers calfeutré dans un chez-soi bien chauffé; on reçoit des amis pour de longues parties de cartes. Et il y a les sociétés, fanfares, contemporains, couture, tir, chorale qui, elles, se portent bien. C'est à l'une d'elles, le Club des Loisirs du Val-de-Travers, que j'ai rendu visite, l'autre jour, après de fortes chutes de neige qui avaient transformé les routes en toboggans capricieux.

Naissance modeste

Ce club des loisirs est un club d'aînés sur l'importance duquel il est juste d'insister. Parce qu'il permet aux personnes âgées de 11 communes du Val-de-Travers de se réunir, de vivre ensemble la belle aventure d'un regroupement né très modestement, et qui, grâce à l'esprit d'entreprise de ses dirigeants, compte aujourd'hui 300 adhérents.

Un club, onze communes

Ce club a été créé en 1969 par un homme qui a beaucoup fait pour le 3e âge et dont la disparition, il y a quelques mois, a été cruellement ressentie dans les Montagnes neuchâteloises: Henri Jaquet. Membre du comité neuchâtelois de Pro Senectute, ancien président de la ville du Locle, Henri Jaquet était homme d'action et d'expérience, qualités qu'il mit au service des personnes âgées, créant notamment un club géant au Locle et un bulletin «L'heure paisible», deux réalisations qui sont des modèles du genre.

Un jour de 1969, le 24 septembre pour être précis, Henri Jaquet rendit visite à ses amis de Couvet, ayant en main les résultats d'une enquête auprès des communes sur le nombre de leurs retraités. Son but: mettre sur pied un comité capable de promouvoir un club au Val-de-Travers. Il réunit quelques personnes qui formèrent un comité de patronage le 13 octobre de la même année. Ce comité comprenait notamment trois pasteurs: MM. Nègre (St-Sulpice), Gad Borel

(Fleurier), Willy-André Périllard (Couvet), auxquels se joignirent Mme Klausner (aide familiale), et MM. J.-L. Baillods et Pierre Descombaz, ce dernier appelé à occuper le poste de secrétaire.

3 semaines ont suffi...

Le succès ne se fit pas attendre: 11 communes s'intéressèrent au projet, y compris celle, passablement isolée, de la Côte-aux-Fées. Un comité fut mis sur pied, placé sous la présidence de M. Edmond JeanRichard qui assuma ses fonctions pendant 3 ans avant de céder la place à Pierre Descombaz qui l'occupe toujours avec distinction. En l'espace de 3 semaines, tout était sur pied; le Club des Loisirs du Val-de-Travers était devenu une vivante réalité. La séance constitutive avait réuni une centaine de personnes. Pro Senectute parvint à la naissance du club, représenté par Claude Bindith, assistant social du Centre de Neuchâ-

Couvet et son temple construit en 1657.





Le comité du Club des Loisirs. Au centre, chemise blanche, le président Pierre Descombaz. A droite, l'ancien président JeanRichard.

tel. Le 24 octobre, le comité fut déclaré définitif avec des délégués responsables représentant chaque commune. L'édifice était sous toit, l'optimisme dans les coeurs.

Couvet et St-Sulpice

Certes, il y eut quelques problèmes, à commencer par celui du financement. Sollicitées, les communes réagirent favorablement en consentant des dons parfois importants. Pro Senectute offrit un subside; des cotisations de Fr. 5.— par année et par membre (actuellement Fr. 7.—) furent votées. «Nous sommes partis avec moins de 2000 francs» précise le président Descombaz. Il fallait aussi trouver une salle de réunion suffisamment spacieuse. On la découvrit à Couvet, et les autorités de ce village eurent le geste sympathique de la mettre gracieusement à disposition. Itinérant à ses débuts, le Club des Loisirs se fixa alors définitivement à Couvet, en raison des commodités offertes par cette sympathique localité. Deux fois l'an, la réunion a lieu à St-Sulpice où l'accueil est toujours chaleureux. Douze réunions ont lieu chaque année, avant et après Noël. En été, le club organise sa course traditionnelle. A noter que l'absence de statuts ne se fait nullement sentir, et que le comité est composé de bénévoles. C'est le règne de la liberté, d'une liberté génératrice d'idées constructives.

Il fallut néanmoins bientôt songer à

consolider les finances, à les augmenter. Dans cette intention on organise des lotos et des ventes d'objets confectionnés avec entrain par les membres; des ventes agrémentées d'une tombola. «Nous tournons actuellement avec un budget de Fr. 7000.— par année, y compris la subvention de Pro Senectute et les dons des particuliers.» En fait de dépenses, une somme non négligeable est consacrée au remboursement des billets de chemin de fer des membres venus d'autres localités à Couvet. Et il y a les séances de cinéma, le dédommagement des conférenciers, les thés, la collation des courses annuelles, la publicité dans les journaux, le cadeau de fin d'année à chaque membre. Le reste est placé sur un carnet d'épargne. Tout cela est bien sympathique dans sa simplicité. Sympathique aussi la séance de cinéma gratuite offerte chaque année par le Colisée, et les productions très goûteuses de l'Ecole et danse du Val-de-Travers.

Et il y a les dates fastes. Les courses, la croisière sur le Léman et, le 9 août passé, le voyage de 150 personnes âgées à la Fête des Vignerons, dans le cadre de la journée Pro Senectute. Ce jour-là, pour un billet bleu de 100 francs, chaque participant put assister au spectacle, être transporté en car et faire honneur à un repas et à une collation.

A noter que le comité du club, présidé par M. Pierre Descombaz, a un vice-président en la personne de M.

Kurt Niederhauser, de Fleurier, un savant mycologue dont «Aînés» a publié les articles; une secrétaire, Mlle Lily Magnin et un caissier, M. Paul Borel.

La voix et les muscles

Chorale et gymnastique sont naturellement à l'honneur au sein du Club des Loisirs. La chorale a fait ses débuts il y a 5 ans avec 12 membres. Aujourd'hui elle groupe 41 chanteurs. Fondée et dirigée par M. Roger Raymond, elle travaille «dans une ambiance formidable» nous dit M. Descombaz, chaque jeudi, même en été, et c'est Mlle Evelyne Béguin, institutrice retraitée, qui tient le piano. La chorale se produit à chaque séance du club et elle a la délicate pensée de rendre visite aux hôpitaux et aux homes de la région. «Le principal pour nous est d'être ensemble, de chercher à faire plaisir...»

Quatre groupes de gym (Fleurier, Môtiers, Couvet et Les Verrières) sont actifs chaque semaine sous la direction de deux jeunes monitrices. Ils réunissent 70 personnes, des dames pour la plupart. C'est, paraît-il, «une gym sérieuse qui comprend même du travail à terre».

Le Club des Loisirs du Val-de-Travers accueille tous les retraités AVS qui en font la demande. Les doyens, M. et Mme Arthur Charlet, de Buttes, ont 90 ans bien sonnés; ce sont des fidèles.

Le mot de la fin appartient au président Descombaz: «Le plus important pour nous, c'est de permettre à des personnes de se retrouver, de se divertir. C'est à la solitude que nous nous attaquons surtout. J'ai des projets, bien sûr. Notamment de trouver un local pour les amateurs de cartes et, par la suite, un atelier de bricolage. J'espère aussi créer un groupe de marcheurs...»

Bravo au Club des Loisirs du Val-de-Travers! Nous lui souhaitons bonne route, bon pied, bon œil et un succès durable.

—g—

Une séance ordinaire. La foule...



Roger Raymond dirige l'excellente chorale du club.



JEAN CARREL: succès!

Au cours de la traditionnelle cérémonie annuelle de la remise des diplômes de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques le 9 décembre, Jean Carrel, l'animateur de Pro Senectute, si apprécié des clubs d'aînés de notre canton, était parmi les glorieux et heureux lauréats.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos voeux les plus cordiaux pour une longue et belle vie au service de nos aînés. Chacun connaît son dynamisme, sa disponibilité totale et ses ressources infatigables. Nous sommes particulièrement heureux par ailleurs de recommander la lecture de son excellent travail de diplôme sur les expériences d'animation en cours auprès des pensionnaires des établissements médico-sociaux. Com-



Un excellent duo d'animateurs. Jean Carrel (à droite) et Luc Happersberger.

me on l'a appris, la Commission cantonale vaudoise de gérontologie a nommé un groupe de travail, avec la mission d'apporter un soutien aux directeurs intéressés des maisons de repos, en vue d'une ouverture toujours plus accueillante des homes. Il s'agit d'un travail d'une certaine durée. Principalement, deux expériences ont lieu à l'Hôpital gériatrique de Chamblon — région Yverdon, et à

la maison de retraite La Châtelaine — région Moudon. Messieurs D. Girardet et R. Rochat, directeurs respectivement de Pro Senectute Vaud et de l'Association vaudoise des établissements médico-sociaux, qui ont des responsabilités particulières dans le développement et la réussite de ces expériences, ont bien voulu «chapeauter» le travail de diplôme de Jean Carrel.

Des exemplaires de ce travail peuvent être obtenus au secrétariat de Pro Senectute Vaud, Maupas 51, 1004 Lausanne. Au reste, l'occasion nous sera donnée de revenir sur cette expérience passionnante de l'animation en maisons de repos («Aînés» publierà prochainement des extraits de ce travail).

Nous réitérons nos remerciements à Jean Carrel pour ce qu'il fait pour nous, et lui adressons nos souhaits pour un avenir plein de satisfactions. Comme le disait récemment M. D. Girardet en pensant à sa jeune équipe d'animateurs, composée notamment de Jean Carrel, Luc Happersberger, Frédéric Bollmann: «Grâce à la jeunesse des animateurs de Pro Senectute, le 3e âge ne vieillira jamais!»

R. Poletti,
président de la Fédération
vaudoise des clubs d'aînés

A JURA-NORD

Rapport d'activités

Pro Senectute Jura Nord, institution sociale qui œuvre afin de donner à tous les aînés du Jura Nord la possibilité de vivre une retraite plus heureuse

... en s'efforçant de trouver, avec les intéressés, une solution aux problèmes de tous ordres qu'ils peuvent rencontrer,
... en contribuant à résoudre certains problèmes financiers par des sub-sides et, plus souvent, en effectuant diverses démarches auprès des instances administratives,
... en examinant toute demande d'attribution d'appareils acoustiques, chaises roulantes et autres moyens auxiliaires dans le cadre de la législation fédérale,
... en permettant à toute personne âgée de plus de 60 ans et ne faisant pas encore partie d'une caisse-maladie d'adhérer à son contrat collectif,
... en s'efforçant d'organiser, dans les 3 districts jurassiens, un réseau de

services communautaires (repas préparés — aide au foyer) permettant aux aînés handicapés par l'âge ou la maladie de demeurer le plus longtemps possible dans leur chez-soi,

... en créant, si possible en collaboration avec les intéressés, des lieux de rencontre, clubs d'aînés, ateliers de bricolage, cours de cuisine, parfois en coopération avec d'autres institutions, Croix-Rouge et Fédération romande des consommatrices,
... en assumant, en accord avec la Fédération, le secrétariat de la gymnastique des aînés.

Dans le courant de ces 2 années, congé a été pris de MM. Achille Morand, Jules Perrenoud, Jean Miserez, Roger Brandt et de Mgr Georges Mathez qui tous ont œuvré au sein du comité pendant de très longues années, voire plusieurs décennies.

Le nouveau comité est composé de la manière suivante: président: M. Gabriel Nusbaumer, sociologue, Delémont.

Secrétaire: Mme Anne-Marie Philipoff, assistante sociale, Delémont.

Membres: M. le curé Marc Chappuis, Montfaucon; M. Michel Aubry, insti-

tuteur, Saignelégier; M. Edouard Ammann, cdt d'arrondissement, Delémont; M. Martial Schaller, comptable, Delémont; M. Charles Portmann, Caritas Jura, Delémont; M. Jean-Louis Charpié, pasteur, Porrentruy; M. Charles Mairot, industriel, Miécourt. Le centre social de Pro Senectute Jura Nord est animé par Mmes Anne-Marie Philipoff, assistante sociale responsable, Jacqueline Maillard, Françoise Dubois et Violette Chapuis. Mais si cette équipe (3 personnes à plein temps et une auxiliaire à mi-temps) assure la bonne marche des différents services Pro Senectute, elle ne saurait remplir sa tâche sans l'appui de tous ses collaborateurs, bénévoles ou indemnités: aides au foyer; livreurs de repas; animateurs de Clubs et moniteurs d'atelier; monitrices et moniteurs de gymnastique; correspondants locaux qui fidèlement nous représentent depuis de longues années dans la plupart des communes de notre secteur.

A tous, nous disons merci de nous seconder, semaine après semaine, dans notre tâche auprès de nos aînés.

Pro Senectute, av. de la Gare 49, 2800 Delémont. Tél. (066) 22 30 68 et 22 64 36.

Voulez-vous danser grand-mère?...

Voulez-vous valser grand-père?...

La musique de danse a bien évolué ces deux dernières décennies et l'on n'est plus «fichu», nous, dont les 20 printemps ne sont plus qu'un lointain souvenir, de trouver un établissement où l'on danse encore tango, valse anglaise ou slow... Et les jeunes qui, aujourd'hui, sous des effets de lumières psychédéliques, s'adonnent avec frénésie au jerk ou au rock ne savent même plus valser! Les soirées dansantes avec la complicité d'un «disc-jockey» n'ont plus rien de commun avec celles de jadis conduites par des grands orchestres viennois ou du style Mario Melfi ou même des ensembles rythmiques.

Pourtant, depuis l'époque de cette rentrée, l'idée a germé et porté des fruits. Faire danser les aînés est devenu réalité, l'espace de quatre après-midi de la fin de l'année 1977. A Montreux, où le Hazyland avait organisé, à l'instigation de son jeune et dynamique directeur Roland Singer, des théâtres dansants pour les personnes du 3e âge. Mais qui dit personnes âgées dit aussi Pro Senectute et c'est avec la collaboration de cette Fondation, dans le cadre de la commission vaudoise «Va et découvre ton pays» que ces après-midi ont pu être réalisés.



(Photo R. Bollmann/Pro Senectute)

Thé dansant ou plutôt programme de variétés, mené rondement et avec le pep extraordinaire qu'on lui connaît, par Colette Jean. Petits concours, poèmes, polonaise, show accompagnés par un orchestre dont la jeunesse des interprètes était à l'égal de leur talent! Et tours de passe-passe par le prestidigitateur Jean-Pierre Nicod qui, par ses manipulations incompréhensibles pour le profane, laissa chacun perplexe.

On sait bien que dans les clubs d'aînés, l'élément féminin l'emporte sur le masculin. Mais ces dames ne renoncèrent pas, pour autant, à en «tourner une», entre deux jeux ou deux tours de magie.

De nombreuses personnes s'étaient inscrites. Plus de 130 par après-midi. On s'était pomponné, on avait sorti, pour la circonstance, sa belle robe ou sa cravate neuve, on avait passé chez le coiffeur et un soupçon de rouge, juste ce qu'il faut, égayait les lèvres de certaines... cela faisait plaisir à voir.

Après-midi bien sympathiques et qui se terminèrent par une collation. Une assiette froide garnie à souhait et fort appréciée si l'on en juge au coup de fourchette de certains qui prouva, si besoin était, «qu'on est encore un peu là!»



De l'avis général, l'expérience est à renouveler.

C'est aussi un peu le but du Hazyland. Donner aux personnes âgées l'occasion de se distraire, leur offrir, une fois par semaine, une matinée dansante et récréative, à laquelle point n'est besoin de s'inscrire, à un prix très raisonnable; créer, en quelque sorte, un stamm où les aînés pourraient se rencontrer et trouveraient des distractions et une musique à leur goût qui leur rappelleraient leur folle jeunesse!... mais n'anticpons pas.

Jacqueline Mayor

Pour les malentendants

Dans le numéro de décembre de ce journal, vous avez pu lire un excellent article concernant la lecture labiale: «lire sur les lèvres et entendre avec les yeux» comme s'exprimait tout récemment un sourd complet. A ce propos l'Amicale des sourds de Lausanne est heureuse de pouvoir vous annoncer qu'elle vient de louer des locaux à l'avenue Tissot 12, au rez-de-chaussée inférieur. C'est là que se donnent les cours de lecture labiale qu'elle organise tout au long des mois.

Notre prochain cours débutera le mardi 17 janvier 1978 aux jours et heures suivants: le mardi et le vendredi de 14 h. 15 à 15 h. 15 ou de 18 h. à 19 h.

Nous avons également ouvert une permanence le mercredi après-midi de 14 h. 30 à 19 h. 30. Vous pouvez y venir demander tout renseignement que vous voudriez demander. N'hésitez pas à venir vous renseigner ou à vous inscrire pour le prochain cours.

D. B.



Sans paroles.
(Dessin de Moese-Cosmopress)